

63 Faubourg de Rennes
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
☎ : 02.99.96.18.30
Courriel : accueil@ch-laguerche.fr.

**A l'attention des Familles des
résidents des services d'EHPAD
et des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
des Sites de La Guerche de Bretagne
et d'Availlles sur Seiche.**

Nos réf : CB/BB 2021.03

Objet : **information situation COVID 19.**

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, je vous relaie les recommandations des autorités sanitaires actualisées en date du 24/01/2021, et en lien avec le risque de propagation de nouvelles variantes du Covid-19.

De nouvelles variantes du virus en provenance de pays étrangers ont été détectées sur le territoire français. Certaines d'entre elles se caractérisent par une transmissibilité plus importante susceptible de contribuer à l'intensification de la circulation du virus sur le territoire.

Aussi les mesures de sureté au sein des EHPAD doivent être renforcées :

- Les visiteurs doivent dorénavant porter un masque chirurgical (les masques alternatifs ne sont plus autorisés). Un masque chirurgical sera remis au visiteur par la personne chargée de l'accueil si besoin ;
- Les visiteurs ayant séjourné dans un pays étranger dans les 14 jours précédents ou ayant été en contact avec une personne ayant séjourné dans un pays étranger dans les 14 jours précédents ne sont pas autorisés à venir en visite sur cette période potentielle d'incubation ;
- Les autorités sanitaires recommandent aux visiteurs la réalisation d'un test de dépistage dans les 72 heures qui précèdent la visite ;
- Les sorties en familles restent suspendues.

Enfin, nous vous rappelons que les transports de résidents, dans le cadre de consultations ou autres examens réalisés à l'extérieur, sont organisés avec des transporteurs professionnels.

Je profite de cet envoi pour vous informer que la campagne de vaccination contre le Covid-19 s'est parfaitement déroulée du 12 au 14 janvier dernier, sur nos deux sites géographiques (Availlles, La Guerche de Bretagne). Elle a concerné 201 personnes, dont 137 résidents. La deuxième injection devrait intervenir début février. A cette occasion, les résidents n'ayant pas souhaité ou pu se faire vacciner début janvier pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier de la vaccination puisque nous passerons une nouvelle commande de vaccins.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Directeur,
La Directrice déléguée,
Chantal BANNETEL

La Directrice Adjointe,

C. BANNETEL

